

## **Infos CVCI - Service de presse – Diffusion libre – février 2014**

### **VOTATIONS FÉDÉRALES DU 9 FÉVRIER 2014**

#### **NON à l'initiative UDC sur l'immigration de masse**

La mémoire est sélective; nous avons tous tendance à ne retenir que le meilleur du passé. Cela est vrai pour notre vie privée, mais également pour notre perception du monde en général. La plupart d'entre nous se souviennent-ils spontanément de la situation économique des années 1990, en Suisse et dans le canton de Vaud en particulier? Dans ce contexte de campagne sur l'immigration, un petit retour en arrière est des plus éloquentes.

En janvier 1997, le chômage atteignait 4,5% au niveau national. Il dépassait les 8% dans le canton de Vaud. Les jeunes ramaient pour trouver un premier emploi. Les perspectives étaient bouchées. La Suisse vivait pourtant sous le régime des contingents de permis de travail pour les Européens.

En janvier 2014, douze ans après l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des travailleurs entre l'Union européenne (UE) et la Suisse, le chômage s'inscrit à environ 3%, l'un des taux les plus bas du monde. Le chômage des jeunes n'est pratiquement plus un problème. Celui de longue durée a été divisé par deux. Quelque 500 000 emplois ont été créés en une dizaine d'années. Particulièrement sinistré à la fin du XXe siècle, Vaud est devenu un moteur économique du pays. Notre principal problème consiste à gérer notre prospérité, en adaptant nos infrastructures, et à la maintenir.

L'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse», qui sera soumise au peuple le 9 février, est-elle le bon outil? On l'a vu, les contingents ne protègent absolument pas contre le chômage! La libre circulation permet en revanche de dynamiser l'économie. Les entreprises peuvent recruter sans bureaucratie les employés dont elles ont besoin. De la start-up prometteuse au bistrot de quartier, en passant par les hôpitaux et les stations touristiques, tout le monde en tire le meilleur parti. Faudrait-il jeter tout cela aux orties?

Abandonner la voie bilatérale dans nos relations avec l'UE – car c'est bien cela que propose cette initiative – serait une grave erreur. Nous sommes au cœur de l'Europe, nous avons besoin d'accords avec nos voisins, vers lesquels nous exportons plus de la moitié des produits fabriqués en Suisse. Nos voisins avec qui nous partageons de nombreux projets de recherche: que l'on songe au milliard de francs qu'engagera Bruxelles dans le Human Brain Project de l'EPFL.

Une acceptation de l'initiative de l'UDC impliquerait la dénonciation de tout le premier paquet des bilatérales. Serions-nous alors en position de force pour obtenir des conditions plus favorables? Les isolationnistes nous l'assurent, nous le promettent. Mais les promesses, c'est bien connu, n'engagent que ceux qui y croient. La vérité, c'est qu'un tel aventurisme menace surtout de nous ramener vingt ans en arrière... Un refus clair et net de ce repli sur soi est la seule réponse raisonnable!

Pour toutes ces raisons, la CVCI vous recommande de voter NON à l'initiative UDC le 9 février 2014.

Claudine Amstein, Directrice de la CVCI

## **OUI à des infrastructures ferroviaires de qualité dans l'Arc lémanique**

Soumis au vote du peuple et des cantons le 9 février prochain, le projet FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire) propose la création d'un fonds visant à régler le financement du rail sur la durée. Il prévoit un programme d'investissements courant jusqu'en 2025 et portant sur 6,4 milliards de francs.

Des améliorations et des extensions du réseau sont prévues dans tout le pays, mais la Suisse romande sera largement servie, avec des travaux majeurs dans les gares de Lausanne et de Genève. La première sera modernisée et verra ses quais allongés de manière à pouvoir transborder des trains de 400 mètres de long. Les investissements se monteront à 1,1 milliard de francs. Cornavin se verra quant à elle adjoindre deux quais supplémentaires : le FAIF y contribuera à hauteur de 790 millions de francs. Ces mesures permettront de faire circuler quatre Intercity par heure entre Lausanne et Genève. D'autres aménagements sont également prévus entre Lausanne et Renens (construction d'une quatrième voie) ainsi que sur la ligne Lausanne-Berne (dont le trajet passera en-dessous des 60 minutes).

Le financement de ce fonds sera assuré par les sources actuelles de revenus du fonds FTP (fonds pour les transports publics, constitué en 1998), les finances fédérales ordinaires, ainsi que par de nouvelles recettes provenant de l'impôt fédéral direct (grâce au plafonnement à 3'000 francs par an des frais de déplacement déductibles pour les travailleurs pendulaires), de la TVA (un pour mille), d'une hausse des contributions cantonales ainsi que d'une contribution supplémentaire des usagers des transports publics, qui verront le prix de leurs billets renchérir.

Si le financement est sans doute discutable à certains points de vue, notamment la hausse de la TVA ainsi que la contribution supplémentaire des pendulaires, le programme d'investissements prévus par le FAIF est une nécessité. Comme pour la route, pour laquelle nous attendons également la création d'un fonds permanent, le trafic a explosé depuis le début des années 2000 sur l'Arc lémanique. Entre 2000 et 2010, le trafic sur l'axe Genève-Lausanne a été multiplié par deux, à 50'000 passagers par jour. Et les CFF s'attendent à ce que ce nombre double d'ici à 2030. Les gares de Lausanne et Genève étant déjà proches de la saturation, des investissements sont indispensables, ne serait-ce que pour assurer le même niveau de service qu'aujourd'hui. Des infrastructures performantes sont l'une des clés de l'attractivité de notre région.

Pour toutes ces raisons, la CVCI vous recommande de voter OUI au FAIF le 9 février 2014.

Philippe Gumy